

L'hon. H.-J. Robichaud (ministre des Pêcheries): 1. Non. La demande du gouvernement de la Nouvelle-Écosse pour le compte de la caisse de désastre des pêcheurs de homard de Canso et du district a été reçue le 8 février et les moyens de satisfaire à cette demande sont à l'étude, à l'heure actuelle.

2. Ne s'applique pas.

[Français]

A PROPOS D'UN POSTE À L'IMPRIMERIE NATIONALE

Question n° 1123—M. Caouette:

1. Le poste de directeur adjoint du service de la production de l'Imprimerie nationale sera-t-il vacant sous peu?

2. Dans le cas de l'affirmative, a-t-on l'intention de maintenir ce poste?

3. Dans ce service, a) quel est le pourcentage d'employés dont la langue maternelle est l'anglais, b) dont la langue maternelle est le français?

4. Si la réponse à la première question est affirmative, pour combler ce poste exigera-t-on un candidat bilingue?

L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie):

1. Oui.

2. Oui, la Commission de la fonction publique a publié l'avis de concours n° 68-3002 pour combler ce poste.

3. a) 32.6 p. 100; b) 67.4 p. 100.

4. L'avis de concours publié par la Commission de la fonction publique pour annoncer ce poste indique comme exigences en matière de langues: «L'exécution des fonctions de ce poste exige une connaissance assez approfondie de l'anglais, mais une connaissance approfondie du français sera à l'avantage du candidat.»

[Traduction]

LES SERVICES DE TÉLÉVISION À DAUPHIN (MANITOBA)

Question n° 1127—M. Forbes:

1. A-t-on accordé à la station CKOS de Yorkton, l'automne dernier, un renouvellement de son permis pour fournir des émissions de télévision aux spectateurs de la région de Dauphin?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelle est la date d'expiration de ce permis?

3. Les spectateurs de la région de Dauphin pourront-ils recevoir des émissions directement de Radio-Canada, c'est-à-dire les émissions que la Société transmettra à la région de Le Pas et de Flin Flon au moyen de la ligne de retransmission téléphonique du Manitoba qui traverse la région de Dauphin?

M. J. A. Byrne (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): 1. Oui.

[M. Crouse.]

2. Le 31 mars 1969.

3. Non. Les signaux qui émanent des émetteurs sur micro-ondes des transporteurs publics ne peuvent être reçus par les récepteurs de télévision domestiques parce que les fréquences en cause se trouvent dans une bande différente.

LES COMMISSIONNAIRES DE SERVICE À LA DÉFENSE NATIONALE

Question n° 1138—M. McCleave:

1. Les commissionnaires seront-ils touchés par la réduction du personnel du ministère de la Défense nationale?

2. Dans le cas de l'affirmative, combien seront atteints par la réduction, et combien garderont leur poste?

3. Le Ministère a-t-il songé à confier d'autres fonctions aux commissionnaires qui pourraient être mis à pied et, dans le cas de l'affirmative, avec quel succès?

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): 1. Les commissionnaires ne sont pas fonctionnaires mais sont à l'emploi du Corps des commissionnaires et le gouvernement les engage par contrat.

2. En raison du programme d'ensemble de réduction du personnel, le ministère examine présentement la question du nombre d'heures de service des commissionnaires. Lorsque cette étude sera terminée, il pourrait y avoir une certaine réduction dans le nombre d'heures exigé.

3. S'il arrivait que le ministère de la Défense nationale n'ait plus besoin des services d'un certain nombre de commissionnaires, ces derniers seraient renvoyés au Corps des commissionnaires.

L'EMMÉNAGEMENT DANS L'IMMEUBLE SIR WILFRID LAURIER À OTTAWA

Question n° 1142—L'hon. M. Lambert:

1. Quand le gouvernement a-t-il commencé à occuper, en entier ou en partie, l'immeuble Sir Wilfrid Laurier à Ottawa?

2. Quel est le nom du ou des propriétaires de cet immeuble?

3. Quelles sont les conditions du bail et quel est le loyer annuel?

4. Le bail prévoit-il que les modifications au bâtiment seront aux frais du locataire ou quelles sont les conditions du bail au sujet des modifications apportées au bâtiment?

5. Pourquoi modifiera-t-on les cloisons, comme l'a annoncé le ministre des Travaux publics le 26 février 1968?

6. Quelles autres modifications électriques et mécaniques seront nécessaires et quel en est le coût estimatif?

7. Quel(s) ministère(s) ou organismes du gouvernement occupent des locaux dans l'immeuble Sir Wilfrid Laurier et quelle est la superficie totale ainsi occupée?